

**Des clés pour mieux comprendre la
diversité ethnoculturelle, religieuse
et linguistique en milieu scolaire**

le cas des

Laurentides

Un portrait historique



LA DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS¹

LES PREMIERS PEUPLES ET LE RÉGIME FRANÇAIS

Les Autochtones fréquentent la région des Laurentides depuis 3000 à 7000 ans. Avant l'arrivée des Européens, les Anishinabeg et les Haudenosaunee cohabitent sur le territoire, non sans conflits. Lorsque Champlain s'y aventure au début du XVII^e siècle, les communautés anishinabeg scellent des alliances avec l'explorateur français pour le commerce des fourrures. Cette situation contribue à la dégradation des relations entre Anishinabeg et Haudenosaunee. Par ailleurs, aucune colonisation ne se fait dans la région avant le XVIII^e siècle.

Vingt ans après la Grande Paix de 1701, les Sulpiciens, organisation religieuse catholique, créent une mission autochtone – la mission d'Oka – dans leur seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes. Deux villages autochtones sont érigés à cet endroit. Quelques familles d'agriculteur.trice.s français.es obtiennent l'autorisation de s'établir entre ces deux villages. À peu près à la même période, la seigneurie de Terrebonne, qui s'étendait sur une partie de la région des Laurentides telle qu'on la connaît aujourd'hui, accueille ses premiers colons.

LE RÉGIME BRITANNIQUE

Après la Conquête, les immigrant.e.s affluent sur les terres des Laurentides près du Saint-Laurent, ce qui oblige plusieurs Autochtones à se déplacer vers l'ouest pour continuer à pratiquer leurs activités traditionnelles. À partir de 1785, des Américain.e.s débarquent à Argenteuil, seigneurie voisine de celle du Lac-des-Deux-Montagnes et déjà habitée par une poignée de colons français. Puis, des personnes venues d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande se joignent massivement à eux au début du XIX^e siècle. La seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes n'échappe pas

à cette importante vague migratoire et accueille près de mille nouvelles familles canadiennes-françaises de 1780 à 1810, puis des centaines de familles irlandaises catholiques. Au sein de la seigneurie de Terrebonne et dans les environs, les colons, majoritairement d'origine française, sont tellement nombreux que les terres commencent à manquer. Puis, en 1837-1838, la région est touchée par les révoltes armées qui opposent les patriotes aux troupes britanniques. Cela a pour effet d'exacerber les tensions entre franco-catholiques et anglo-protestant.e.s.

DE LA CONFÉDÉRATION À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

L'élite religieuse catholique voit d'un très mauvais œil la présence marquée des protestant.e.s (presbytérien.ne.s, méthodistes, anglican.e.s et baptistes, notamment) dans certains secteurs de la région. Pour éviter que ces populations ne gagnent davantage de terrain, elle planifie au XIX^e siècle la colonisation des Hautes-Laurentides. Le curé Labelle en est l'ardent promoteur. En raison de la faible fertilité des terres, le mouvement migratoire, qui atteint son sommet entre 1876 et 1886, s'essouffle rapidement. La population franco-catholique se révèle néanmoins la plus importante dans l'ensemble des Laurentides. Or, cette majorité ne semble pas suffisante pour calmer l'insécurité de l'Église catholique. À titre d'exemple, au début des années 1900, des prêtres usent de stratagèmes pour empêcher des luthérien.ne.s d'origine suisse de construire une chapelle à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles. Un peu avant, c'est l'arrivée de Juif.ve.s polonais.es qui éveille des sentiments racistes chez le curé de La Macaza. Pendant la première moitié du XX^e siècle, alors que plusieurs journaux canadiens-français font la promotion de l'antisémitisme, l'Action catholique de la jeunesse canadienne et le mouvement *Achat chez nous* d'Adrien Arcand invite au boycottage des magasins de la communauté juive. Des affiches annonçant que « les juifs ne sont pas les bienvenus ici » apparaissent même en 1938 dans le village de Sainte-Agathe-des-Monts.

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Des tensions religieuses marquent aussi l'histoire récente de la région, qui se veut désormais la terre d'accueil de communautés diverses, originaires notamment de l'Italie, du Portugal, de l'Allemagne et de la Chine. En 2018, certaines localités des Laurentides entrent en conflit avec des communautés juives hassidiques, à qui elles reprochent de ne pas respecter les règlements municipaux à propos du zonage. Les blâmes de Sainte-Agathe-des-Monts concernent l'exploitation d'un lieu de culte dans une zone résidentielle; ceux de Val-David, l'utilisation d'une résidence comme école. Un autre conflit qui retient particulièrement l'attention est la crise d'Oka en 1990, opposant les Kanien'kehá:ka de Kanesatake à la municipalité d'Oka. Cette dernière souhaite, entre autres, agrandir un terrain de golf près d'un cimetière autochtone ancestral. Cette lutte trouve toutefois sa source bien plus tôt, au XVIII^e siècle, en raison d'une promesse qui n'aurait pas été tenue par les Sulpiciens; soit celle de reconnaître les Autochtones comme les propriétaires de certaines terres. Ceci engendrera un mouvement anti-autochtone, mais aussi une prise de conscience des droits des nations autochtones dans l'ensemble du Québec.

Un portrait actuel

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

En 2016, la région des Laurentides comptait 601 699 habitants répartis dans huit municipalités régionales de comté dont les plus peuplées sont Thérèse-de-Blainville, La Rivière-du-Nord et Deux-Montagnes². Parmi l'ensemble de la population de la région³,

1,66 %

A DÉCLARÉ UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE⁴;

3,72 %

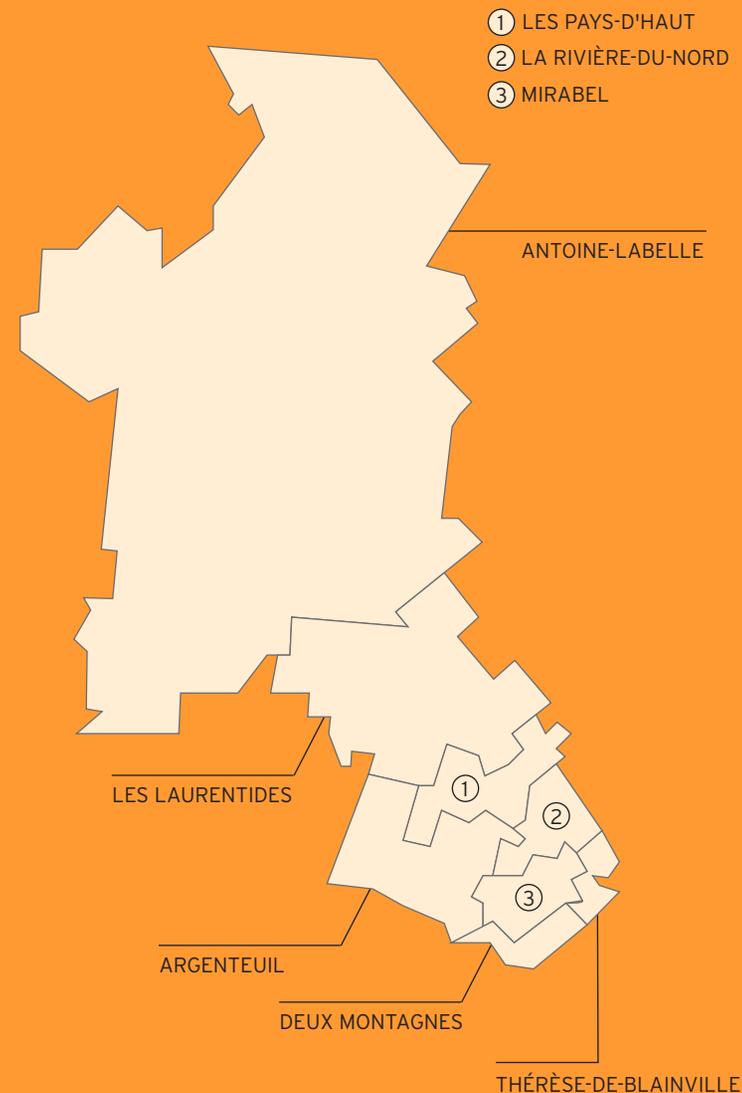
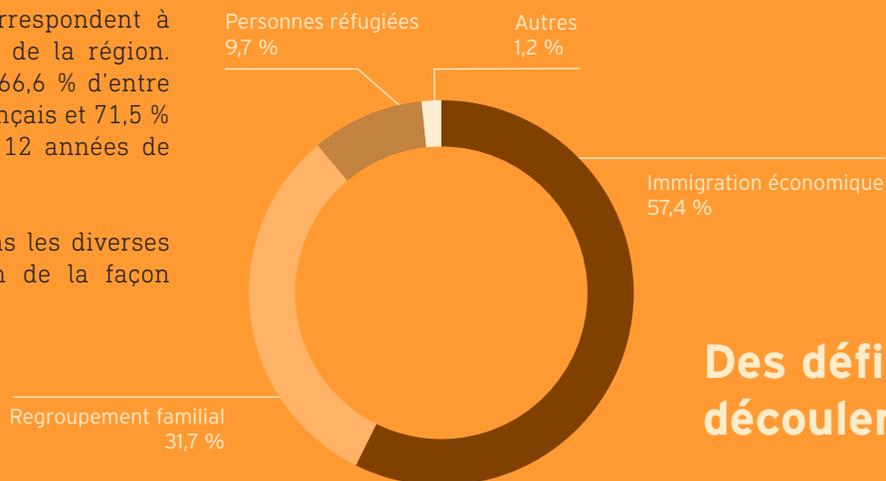
ONT DÉCLARÉ APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE⁵;

5,21 %

SONT DES PERSONNES IMMIGRANTES, PEU IMPORTE LE MOMENT DE LEUR ARRIVÉE AU CANADA⁶.

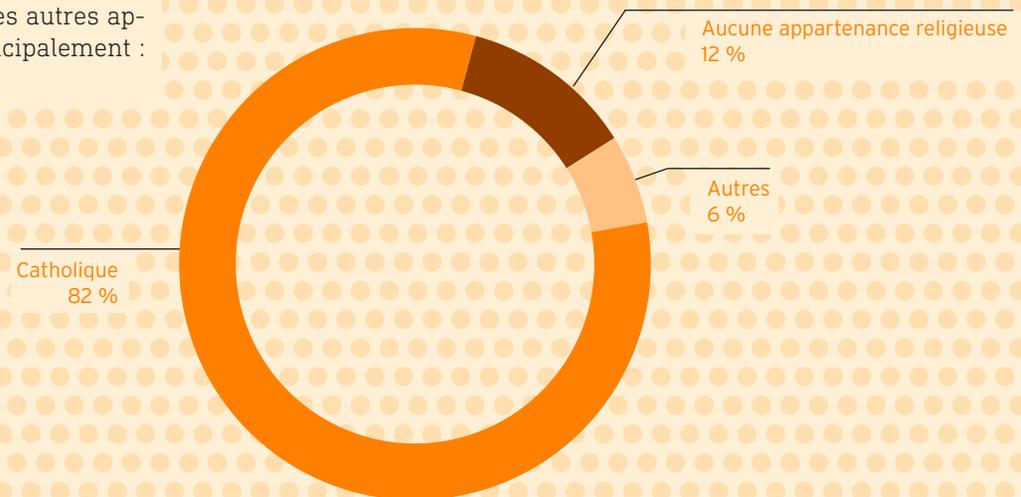
Les 8 130 personnes immigrantes admises au Québec entre 2005 et 2014⁷ et résidant dans la région administrative des Laurentides correspondent à 1,35 % de la population de la région. Lors de leur admission, 66,6 % d'entre elles connaissaient le français et 71,5 % avaient cumulé plus de 12 années de scolarité.

Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante :



Des défis d'intégration variés peuvent découler de ces catégories d'immigration.

En 2011, la principale religion déclarée est la religion catholique (82 %) et une partie de la population de la région déclare n'avoir aucune appartenance religieuse (12 %). Les autres appartenances religieuses déclarées (6 %) sont principalement : anglicane, juive et musulmane⁸.



L'immigration récente s'ajoute à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la population de la région des Laurentides, composée de nations autochtones, de groupes racisés, de communautés anglophones et du groupe majoritaire francophone.

La diversité telle qu'abordée dans les médias de la région

Une recension non exhaustive⁹ des principaux écrits médiatiques depuis 2008 donne un aperçu du traitement de trois principaux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans la région des Laurentides.

1

Les médias soulignent le rapport ambivalent que la région entretient avec l'immigration, en mettant en évidence que la population locale voit l'arrivée des immigrant.e.s tantôt comme une menace à sa culture, tantôt comme une solution à sa pénurie de main-d'œuvre. Ils relèvent notamment les nombreuses actions menées par des organismes pour attirer et retenir les personnes immigrantes dans la région : visites touristiques et rencontre avec des employeur.euse.s, services d'aide à l'emploi et de francisation, etc. Ils font également état de situations où la communauté s'est mobilisée pour empêcher le renvoi de personnes réfugiées dans leur pays d'origine par le gouvernement canadien.

2

La médiasphère de la région fait ressortir des enjeux liés à la religion. En 2011, elle montre que le jugement ordonnant à la Ville de Saguenay de bannir la récitation de la prière avant les séances du conseil municipal suscite des réactions jusque dans les Laurentides, et ce, même si plusieurs de ses villes et villages n'ont pas cette tradition. Certain.e.s citoyen.ne.s estiment que cette décision porte atteinte à leur identité. D'autres articles parlent des tensions qui existent entre certaines municipalités (Sainte-Agathe-des-Monts et Val-David) et des communautés juives hassidiques relativement à des questions de zonage municipal. La secte juive de Lev Tahor, considérée comme extrémiste, fait aussi couler beaucoup d'encre en raison de ses pratiques de mariage forcé.

3

Finalement, en ce qui concerne les communautés autochtones, une vingtaine d'années après la crise d'Oka, on rapporte que les liens demeurent fragiles entre les Kanien'kehá:ka de Kanesatake et les non-Autochtones. Il semble que le territoire et sa gestion continuent d'être des objets de discorde. Dans l'ensemble des Laurentides, on mentionne également les efforts réalisés pour valoriser la culture autochtone.

La diversité en milieu scolaire

UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES¹⁰

2

0

169

82

C'est le nombre d'écoles qui se trouvent dans les Laurentides.

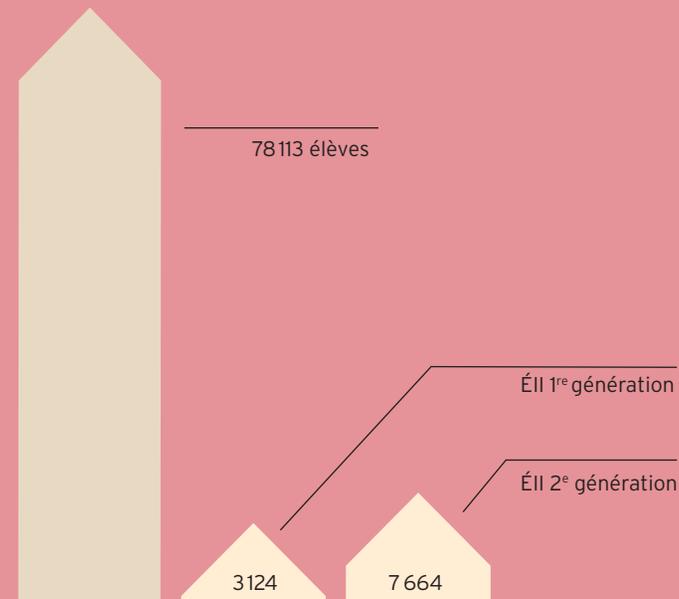
160 ÉCOLES PUBLIQUES, DONT :

- 145 écoles appartenant aux 4 centres de services scolaires (CSS)¹¹ francophones suivants : CSS de la Rivière-du-Nord (CSSRDN, 49 écoles), CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSSMI, 68 écoles), CSS des Laurentides (CSSL, 18 écoles), CSS Pierre-Neveu (CSSPN, 10 écoles);
- 5 écoles appartenant à la commission scolaire anglophone suivante : CS Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL)

1 ÉCOLE GOUVERNEMENTALE.

8 ÉCOLES PRIVÉES.

C'est le nombre de langues maternelles¹² des élèves de la région des Laurentides en 2016-2017. Après le français, l'anglais est la langue maternelle la plus fréquente (3 276 élèves), suivie de l'espagnol (822 élèves) et de l'arabe (644 élèves). Au total, 6 520 élèves ont déclaré une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 8,35 % des élèves de la région. De plus, pour la même année scolaire, 5 753 élèves ont déclaré une langue parlée à la maison autre que le français.



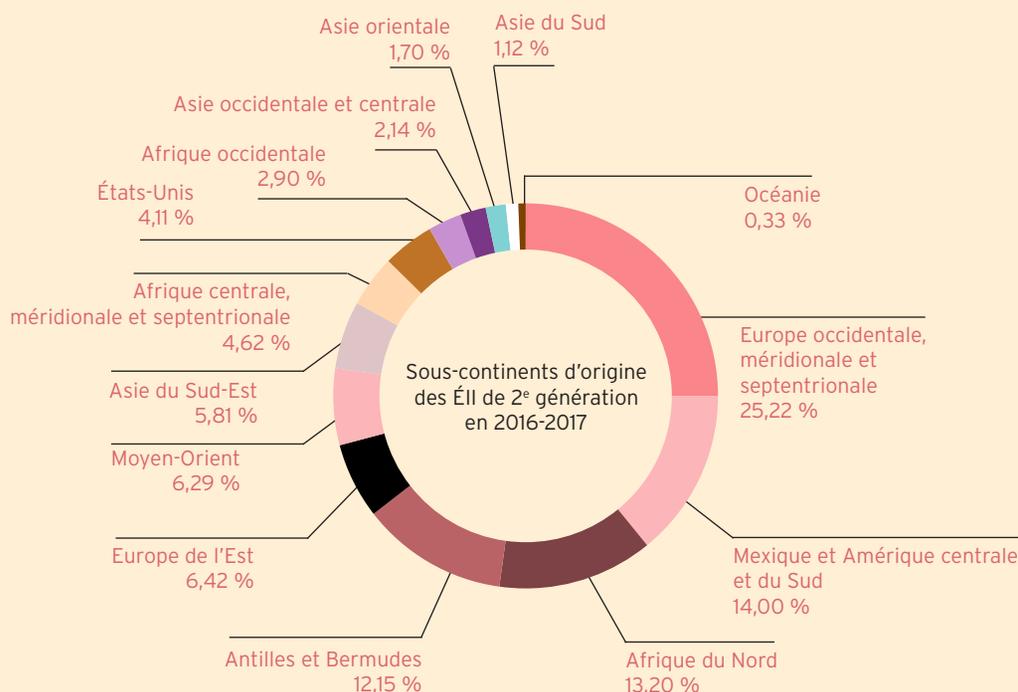
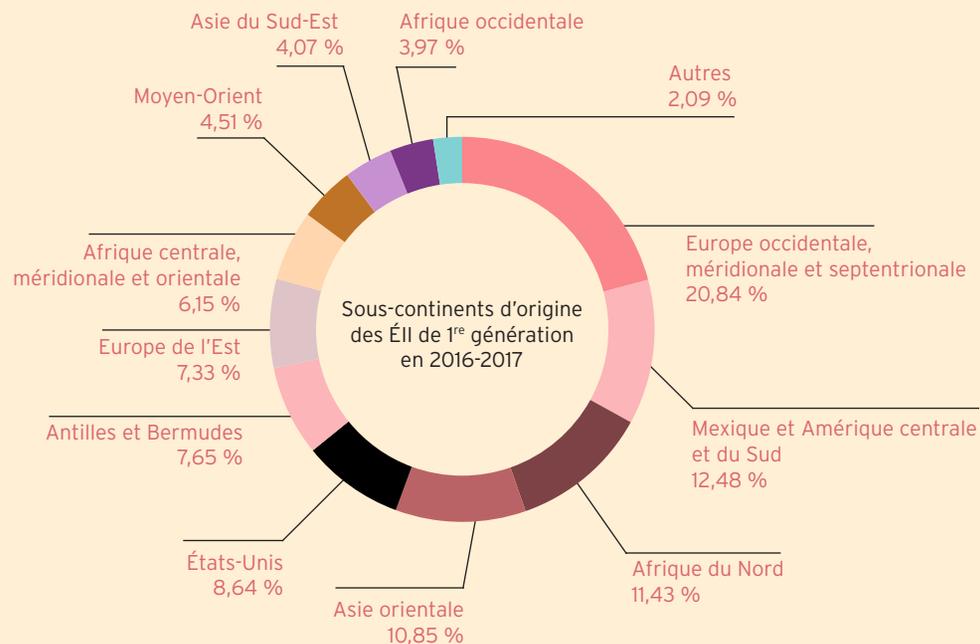
En 2016-2017, il y avait 78 113 élèves dans les Laurentides. De ce nombre, 10 788 (13,81 %) étaient des élèves issus.e.s de l'immigration (ÉII), dont 3 124 (4,00 %) de 1^{re} génération et 7 664 (9,81 %) de 2^e génération. La grande majorité des ÉII (85,34 %) fréquente une école publique francophone, alors que le reste d'entre eux.elles (14,66 %) est scolarisé dans une école du réseau privé ou dans une école publique anglophone.

Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'ÉII de la région des Laurentides est passé de 8 829 à 10 788, ce qui représente une augmentation de 22,19 %. Durant cette période, le nombre d'ÉII de 2^e génération, qui est passé de 5 964 à 7 664 (soit une hausse de 28,50 %), a davantage augmenté que le nombre d'ÉII de 1^{re} génération qui est passé de 2 865 à 3 124 (soit une hausse de 9,04%).

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continent d'origine selon leur statut générationnel¹³. Trois sous-continent d'origine, soit l'Europe occidentale, méridionale et septentrionale, le Mexique et l'Amérique centrale et du Sud ainsi que l'Afrique du Nord, se partagent les premiers rangs peu importe leur statut générationnel. De plus, une proportion plus grande d'ÉII de 1^{re} génération que d'ÉII de 2^e génération est originaire notamment de l'Asie orientale (respectivement 10,85 % et 1,70 %) et des États-Unis (respectivement 8,64 % et 4,11 %), alors qu'une plus grande partie des ÉII de 2^e génération provient des Antilles et Bermudes et de l'Asie du Sud-Est.



Les ÉII des Laurentides proviennent de partout sur la planète. Cela nécessite une prise en compte des différentes réalités migratoires et socioculturelles vécues par les élèves.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

Les ÉII de la région des Laurentides sont inégalement réparti.e.s sur le territoire, entre les établissements (distribution) et au sein même de ceux-ci (concentration).

Concernant la **DISTRIBUTION** des ÉII dans la région, le CSSSMI accueille un peu moins des trois cinquièmes de ces élèves alors que le CSSRDN en accueille près du cinquième. Les autres CSS, la CSSWL et l'ensemble des écoles du réseau privé se partagent un peu moins du quart des ÉII.

La **CONCENTRATION** des ÉII, qui correspond à la proportion d'ÉII au sein d'un milieu donné, varie selon les milieux. Affichant les concentrations d'ÉII les plus élevées, le CSSSMI et l'ensemble des écoles du réseau privé de la région accueillent toutes deux 1 ÉII pour 5 élèves. Le CSSPN affiche un des taux de concentration les plus bas de la région, soit 1 ÉII pour 31 élèves. L'école gouvernementale, compte tenu de son mandat, n'en compte aucune.

Organisme responsable (centre de services scolaire, commission scolaire ou réseau privé)	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
École gouvernementale	0,00 %	0,00 %
Centre de services scolaire Pierre-Neveu (CSSPN)	1,09 %	3,15 %
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL)	5,34 %	11,52 %
Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL)	7,66 %	11,24 %
Ensemble des écoles du réseau privé	9,33 %	17,37 %
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN)	19,16 %	9,38 %
Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSSMI)	57,42 %	18,14 %
Total	100 %	13,81 %

Tous les milieux scolaires, qu'ils accueillent ou non des ÉII, doivent composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse de la société québécoise.

ÉCOLES PRÉSENTANT LES CONCENTRATIONS LES PLUS FORTES D'ÉII EN 2016-2017¹⁴

La distribution inégale à l'intérieur de la région se perçoit aussi à petite échelle. En 2016-2017, des 169 écoles de la région, seulement 1 d'entre elles ne comptait aucun.e ÉII parmi ses élèves.

Parmi les écoles de plus de 100 élèves en 2016-2017, certaines écoles primaires et secondaires, à la fois des réseaux public et privé, se démarquent par leur plus forte concentration d'ÉII. Tant au primaire qu'au secondaire, les écoles publiques présentant les concentrations les plus fortes font partie du CSSSMI. Dans le réseau privé, quelques écoles présentent un taux de concentration au-delà de 30 %.

**Des 169
écoles de
la région,
seulement
1 d'entre elles
ne comptait
aucun.e ÉII
parmi ses
élèves.**

Réseau public

% d'ÉII par école

Écoles primaires

École Emmanuel-Chénard (CSSSMI)	30,77 %
École Gaston-Pilon (CSSSMI)	29,80 %
École au Coeur-du-Boisé (CSSSMI)	29,28 %
École Le Rucher (CSSSMI)	28,64 %
École du Mai (CSSSMI)	28,61 %
École du Ruisselet (CSSSMI)	28,01 %
École de Fontainebleau (CSSSMI)	27,55 %
École des Semailles (CSSSMI)	26,32 %
École Sauvé (CSSSMI)	26,24 %
École des Grands-Chemins (CSSSMI)	25,62 %

Écoles secondaires

École secondaire Hubert-Maisonneuve (CSSSMI)	26,35 %
École secondaire Henri-Dunant (CSSSMI)	19,76 %
École secondaire Jean-Jacques-Rousseau (CSSSMI)	18,45 %
École secondaire Rive-Nord (CSSSMI)	18,26 %
Polyvalente Deux-Montagnes (CSSSMI)	17,89 %
École secondaire Lucille-Teasdale (CSSSMI)	17,83 %
École Saint-Gabriel (CSSSMI)	17,04 %

Réseau privé

Écoles primaires

École Montessori International Blainville inc.	53,85 %
Collège Laurentien	39,66 %
École Imagine	32,08 %

Écoles secondaires

Collège Laurentien	31,43 %
Externat Sacré-Cœur	18,70 %
Académie Ste-Thérèse, Campus Jacques About	17,27 %

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle ou de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité, soutient financièrement les milieux scolaires dans la mise en œuvre d'initiatives visant le soutien à l'intégration des ÉII, la réussite éducative des élèves autochtones, l'éducation interculturelle ainsi que la sensibilisation aux réalités autochtones¹⁵.

QUELQUES INITIATIVES PORTEUSES DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES¹⁶.

« **Des studios en couleurs** » est un documentaire vidéo réalisé par des élèves bénéficiant de services de francisation à l'école secondaire des-Studios du CSSRDN, grâce à la collaboration de l'équipe-école, d'un.e intervenant.e communautaire scolaire et interculturelle (ICSI) et de l'organisme communautaire le COFFRET. Les élèves, dont plusieurs sont issu.e.s de familles réfugiées, y présentent des témoignages de leur parcours migratoire et leur vie au Québec. Les intervenant.e.s, quant à eux,elles, y partagent leur savoir-faire sur les enjeux de la diversité. Cette initiative vise notamment les objectifs suivants :

- Sensibiliser les élèves et le personnel à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse et à sa prise en compte à l'école et dans la société québécoise.
- Soutenir la réussite éducative des ÉII en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.

Le camp de jour d'été est une initiative de plusieurs centres de services scolaires de la région. Par exemple, le CSSL propose un camp d'été avec l'intervention de trois personnes-ressources, trois fois par semaine dans le but de développer les compétences en français des ÉII et les interactions de qualité entre les élèves francophones et les élèves non francophones. Pour sa part, le CSSRDN organise un camp d'été avec l'organisme le COFFRET durant lequel les ÉII peuvent participer à des activités de découverte du quartier et consolider leurs compétences en français pendant les vacances estivales. Les objectifs poursuivis par cette initiative sont les suivants :

- Favoriser chez les ÉII, incluant les immigrant.e.s francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires.
- Soutenir la réussite éducative des ÉII en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.
- Soutenir des initiatives permettant

de faciliter les transitions vécues par les élèves issu.e.s de l'immigration ou allophones (entrée à l'école, passage de la classe d'accueil à la classe ordinaire, de la formation générale des jeunes à la formation générale des adultes, etc.).

Au CSSMI, **une sortie à la cabane à sucre** pour les familles immigrantes dont les enfants fréquentent les écoles primaires du territoire de la MRC Thérèse-De Blainville a été organisée en collaboration avec l'organisme ABL immigration. Ce projet poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser chez les ÉII, incluant les immigrant.e.s francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires.
- Soutenir la réussite éducative des ÉII en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.

L'école Clair Matin du CSSMI a organisé **une journée multiculturelle** avec la collaboration des parents et de la Ville de Saint-Eustache. Les richesses de la diversité ethnoculturelle ont été mises en valeur à travers plusieurs activités, dont des kiosques sur différents pays, des jeux interactifs, des témoignages en images, des exercices de langue ainsi que la présentation de différents instruments de musique. Ce projet vise notamment les objectifs suivants :

- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.
- Soutenir la réussite éducative des ÉII en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.

QUELQUES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LES INITIATIVES PRÉSENTÉES

1

LE COFFRET

181, rue Brière
Saint- Jérôme (Québec) J7Y 3A7
Téléphone : 450 565-2998
<http://www.lecoffret.ca>

2

ABL IMMIGRATION

1, Place de la Gare #102
Saint-Eustache (Québec) J7R 2C5
Téléphone : 514 570-3313
<https://abl-immigration.org>

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

Les CSS francophones offrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation. Les premiers visent à réduire l'écart entre les compétences en français des élèves concerné.e.s et celles qui sont attendues des élèves du même âge alors que les seconds les aident à accroître leur maîtrise du français. Ces services s'adressent à toute.s les élèves qui en ont besoin, qu'ils soient issu.e.s de l'immigration ou non et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée¹⁷.

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOU.TE.S LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.

En 2016-2017, 386 élèves ont reçu de tels services, ce qui correspond à 0,49 % de l'ensemble des élèves de la région. Parmi ces élèves, 332 sont des ÉII, dont 184 de 1^{re} génération et 148 de 2^e génération.

Sur l'ensemble des élèves ayant reçu du soutien à l'apprentissage du français,

188 ÉLÈVES OU **48,70 %**

ONT REÇU DES SERVICES INTENSIFS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (AU MOINS UNE PÉRIODE PAR JOUR) EN CLASSE ORDINAIRE. 17 DE CES ÉLÈVES (4,40 %) ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E.S EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE, C'EST-À-DIRE PRÉSENTANT TROIS ANS OU PLUS DE RETARD PAR RAPPORT À LA NORME SCOLAIRE QUÉBÉCOISE.

0 AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES AU SEIN D'UNE CLASSE D'ACCUEIL EN SUIVANT LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE.

195 ÉLÈVES OU **50,52 %**

ONT PU BÉNÉFICIER DE SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION LEUR PERMETTANT, NOTAMMENT, DE PARFAIRE LEUR LANGUE SCOLAIRE.

3 ÉLÈVES OU **0,78 %** ONT REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.

CONCEPTION ET RÉDACTION

Corina Borri-Anadon
Sivane Hirsch*

AVEC LA COLLABORATION DE

Karol-Anne Auger
Karine Gélinas
Catherine Gélinas-Côté
Renaud Goyer
Wejdene Guizani
Eve Lemaire
Mathieu Lizotte
Zakary Mandeville
Elisabeth Martinez-Manningham
Clara Rangama
Xavier St-Pierre*.

GRAPHISME

Fabian Will

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Claire Légaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.
*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch, 2021

Pour citer ce document :

Borri-Anadon, C. et Hirsch, S. (2021). *Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : le cas des Laurentides*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. Repéré à : www.uqtr.ca/ledir

¹ Les informations de cette section proviennent des documents suivants :

Braün, D. (2015, 12 juillet). *Le legs de la crise d'Oka*. Désautels le dimanche, Radio-Canada.

Laurin, S. (1989). *Histoire des Laurentides*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Martineau, M. (2015, 11 mars). *Les origines lointaines de la crise d'Oka*. À rebours, Radio-Canada.

Cette section historique, qui fait état de la présence autochtone sur le territoire de la région des Laurentides, n'est pas exhaustive (voir <https://native-land.ca/?lang=fr>). Par ailleurs, puisque les noms que l'on utilise généralement au Canada pour désigner les peuples autochtones ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont utilisés par les peuples eux-mêmes, nous privilégions dans cette fiche la deuxième appellation et la graphie correspondante (voir : https://www.mcq.org/documents/10706/21548/Pltq_autochtone_anx_fr_VF_maj_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135).

Ainsi, *Anishinabeg* sera utilisé pour désigner les Algonquins et *Kanien'kehá:ka*, les Mohawks. Le terme *Haudenosaunee* réfère à un regroupement de nations autochtones que l'on appelle aussi Iroquois.

² Institut de la statistique du Québec. (2017). *Bulletin statistique régional. Édition 2017. Laurentides*.

Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/15-Laurentides.pdf>

³ Statistique Canada (2017). *Laurentides [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

Repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

⁴ Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. (voir Statistique Canada). (2015). *Identité autochtone de la personne*.

Repéré à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECI&Id=59224

⁵ Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées (voir à ce sujet Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*.

Repéré à : <http://ofde.ca/wp-content/uploads/2019/07/Des-mots-pour-le-dire-2.pdf>.

⁶ Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (voir Statistique Canada.

(2016). *Immigrant*. Repéré à : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107).

⁷ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Portraits régionaux 2005-2014 : Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016*. Repéré à : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf

⁸ Statistique Canada. (2013). *Région des Laurentides, Québec (tableau)*. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013.

Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geo1=HR&Code1=2412#tabs1

⁹ Une démarche d'analyse thématique a été réalisée en juillet 2019 à partir d'écrits régionaux et provinciaux indexés dans la base de données Eurêka.

¹⁰ Cette section se centre principalement sur les ÉII. En effet, les données colligées par les milieux scolaires ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou appartenant à des minorités religieuses ou racisées. Les données présentées proviennent de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du ministère de l'Éducation. (Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2017-08-03).

- ¹¹ Bien que les données présentées soient antérieures à l'adoption de la loi 40, les noms des commissions scolaires francophones ont été modifiés selon la nouvelle appellation. Concernant les commissions scolaires anglophones ou à statut particulier, la CS du Littoral est devenue le CSS du Littoral, alors que les noms des CS anglophones, crie et Kativik sont maintenus.
- ¹² La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par l'élève. Celle-ci peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison. Voir Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Guide de déclaration en formation générale des jeunes*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à : <http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf>
- ¹³ Les sous-continent d'origine ont été établis à partir de ceux qui sont présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle. Pour une liste indicative des pays et des territoires inclus dans les continents et les sous-continent, voir Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Lorsque ces sous-continent d'origine correspondent à moins de 1% des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ».
- ¹⁴ Écoles de 100 élèves et plus, dont jusqu'à 10 écoles primaires et jusqu'à 5 écoles secondaires pour le réseau public et jusqu'à 3 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour les réseaux privé et gouvernemental, le cas échéant.
- ¹⁵ MEES (2018). *Commissions scolaires. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_Fonctionnement_Commissions-scolaires_18-19.pdf
- MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf
- ¹⁶ Ces initiatives ont été répertoriées grâce à des contacts avec les personnes ressources des différents centres de services scolaires, à la consultation des sites Web de ces derniers et d'autres organismes impliqués ainsi qu'à une recherche dans les médias régionaux.
- Pour plus d'informations sur le documentaire Des studios en couleurs, consultez : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/des-studios-en-couleur-un-documentaire-video-sur-les-refugies-a-lecole-secondaire-des-studios/>
- Pour plus d'informations sur la sortie à la cabane à sucre, consultez : <https://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/sortie-la-cabane-sucre-pour-des-familles-immigrantes>
- ¹⁷ MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf